



IETI
CONSULTANTS

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ETUDE DE PREFIGURATION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE COOPERATION POUR L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE SUR LA REGION ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Comité de Suivi Technique Elargi du 26 janvier 2017

IETI Consultants – 17 boulevard des Etats-Unis - F-71000 Mâcon

Tel : (0)3 85 21 91 91 - fax : (0)3 85 21 91 92- Web : www.ieti.fr

Email : henri.pornon@ieti.fr– Blog : <http://henripornon.wordpress.com>

■ Ordre du jour

- ❑ Rappel des éléments validés le 11/10/2016 et propositions complémentaires
- ❑ Présentation des 5 scénarios

■ Services offerts aux acteurs

□ Services de base :

- Déploiement de la plate-forme d'information géographique,
- Échange et partage de données entre organismes
- Mise en réseau des acteurs et partage de compétence et d'expertise (services d'animation)
- Aide à la mise en œuvre des politiques réglementaires (INSPIRE, Open Data, DT DICT)
- Acquisition mutualisée de données de référence.

□ Services étendus :

- Homogénéisation et/ou coproduction de données (les priorités thématiques restent à définir)
- Mutualisation d'outils (ETL, intégration cadastre...)
- Autres services : assistance juridique, assistance par la structure support de l'IDG, accompagnement de projets d'envergure régionale

■ Implication des acteurs

- ❑ Tout le monde a accès aux services en ligne
- ❑ Principe acté d'une adhésion ou de la signature d'une charte qui rappelle aux acteurs leurs droits et devoirs
- ❑ Les acteurs publics sont les principaux concernés
- ❑ L'implication des acteurs privés peut être envisagée pour certains groupes de travail
- ❑ Les partenaires sont les adhérents à l'IDG
- ❑ Les partenaires potentiels sont les acteurs concernés par la Directive INSPIRE (au sens large c'est à dire pas uniquement les acteurs concernés par des données environnementales)

■ Droit d'accès aux services

Acteurs	Echanges de données	Mise en réseau	Autres projets et services
Administrations	Tout le monde a accès à toutes les données sauf restrictions légales	Accès non restreint	Selon intérêt et implication humaine ou financière
Collectivités		Accès non restreint	
Autres acteurs de la sphère publique		Accès non restreint	
Acteurs de droit privé		Accès restreint à certains groupes d'intérêt	
Grand public		Pas d'accès	Pas d'accès

■ Gouvernance et pilotage (1)

□ Dispositif de pilotage de l'IDG

- Une Assemblée Générale des ayants droits ;
- Un Comité exécutif, prenant les décisions sur proposition du comité d'orientation, et comprenant tous les contributeurs financiers ;
- Un Comité d'orientation qui prépare les décisions du comité exécutif, et constitué de représentants des départements, agglomérations, administrations et autres acteurs ;
- Si nécessaire, un secrétariat technique formé d'une équipe restreinte de techniciens de l'IDG, de la Région et des Services de l'Etat ayant pour fonction de préparer les dossiers à présenter au comité d'orientation et au comité exécutif.

■ Gouvernance et pilotage (2)

□ Dispositif de pilotage des projets

- Un groupe projet réunissant tous les acteurs (ayants droits ou non) concernés par le projet. Son animateur assume la fonction de chef de projet pour le maître d'ouvrage délégué
- Une équipe projet restreinte pour le suivi du projet, composée de techniciens des principales structures impliquées dans le projet
- Une instance décisionnaire, associant les partenaires apportant une contribution financière au projet
- Un maître d'ouvrage délégué, qui assume la maîtrise d'ouvrage d'un projet collectif particulier pour le compte des divers acteurs impliqués
- *Le comité d'orientation est informé du projet et donne un avis technique, le comité exécutif est également informé du projet et donne un avis stratégique.*

■ Gouvernance et pilotage (3)

- ❑ Deux modalités actées pour la constitution des groupes
 - Groupes à l'initiative du Comité exécutif
 - Groupes à l'initiative de participants
- ❑ L'IDG propose une coordination des initiatives départementales pour les actions dont elle laisse la responsabilité au niveau « infra » et de façon plus générale.
 - Cela n'exclut pas la possibilité qu'elle contractualise avec ces dispositifs pour certaines actions
- ❑ Quand il n'y a pas d'animation infra-régionale, l'IDG suscite l'émergence d'une animation à ce niveau

■ Autres aspects (structure, plate-forme) ■

□ Structure : 3 possibilités restent envisageables

- Hébergement administratif de l'IDG par la Région (scénarios 1 et 2)
- Co-hébergement administratif de l'IDG par la Région et l'Etat (scénarios 1 et 2)
- Création d'une association ayant pour objet la gestion de l'IDG dans le scénario 3

□ Plate-forme

- Choix de geOrchestra

□ Modèles économiques

- L'Etat et la Région s'engagent à financer les services de base qui permettent à l'IDG de fonctionner suivant la définition du cadre réglementaire du CGCT d'août 2015
 - Plateforme numérique INSPIRE
 - Animation et coordination des acteurs en Grand Est
- Autres aspects en débat dans les scénarios

■ Autres principes et éléments transversaux concernant l'IDG régionale ■

- ❑ Promotion des normes et standards d'interopérabilité
- ❑ Ouverture des données (Open Data) et des outils (Open Source)
- ❑ Respect des obligations réglementaires (Inspire, DT DICT, etc)
- ❑ Diffusion des bonnes pratiques
- ❑ Recherche d'efficacité et d'économie globale au niveau du territoire, ce qui ne garantit pas à tous les participants un retour sur investissement immédiat ou un gain direct

■ Présentation synthétique des 3 scénarios

- ❑ **1^{er} scénario** : services de base, le choix entre structure porteuse Région ou Etat / Région reste à faire entre les deux acteurs
- ❑ **2^{ème} scénario** plus ambitieux dans les services proposés, toujours dans la logique d'une structure porteuse Région ou Etat / Région.
 - Variante V2a : animation, mais pas de projets avec un coût externe
 - Variante V2b : animation, projets sauf référentiels et acquisitions de données
- ❑ **3^{ème} scénario** ayant les mêmes ambitions que le scénario 2, avec constitution d'une association comme structure support.
- ❑ *Les scénarios sont présentés sur la période 2016/2020*

■ Modalités de présentation communes ■ aux 5 scénarios

□ Distinction entre

- Activités de mise en place de l'IDG (la 1^{ère} année) et activités courantes (sur 4 ans)
- Gestion de l'IDG, projets concernant les référentiels, autres projets

□ Monétarisation des ETP : 2 hypothèses de coûts

- ETP interne à l'Etat, à la Région ou à un autre organisme public : 60 K€ / an (Masse salariale hors frais de structure)
- ETP externalisé (prestataire externe) : 100 K€ / an

■ Ordre du jour

- ❑ Rappel des éléments validés le 11/10/2016 et propositions complémentaires
- ❑ Présentation des 5 scénarios

■ SCENARIO 1

- ❑ L'Etat et la Région prennent en charge le déploiement des services de base, et il n'y a pas de création de structure
- ❑ Le choix entre structure porteuse Région ou Etat / Région reste à faire
- ❑ La Région et l'Etat financent la totalité du dispositif retenu pour les « services de base ».

■ Scénario 1 : mise en place de l'IDG ■

- ❑ Mise en place de la gouvernance
 - Convention Etat / Région sur le cofinancement et le portage du dispositif
 - Allocation des moyens humains et financiers
 - Mise en place des comités et des collègues
- ❑ Mise en place de la plate-forme technique (geOrchestra et module cadastre) et formation des gestionnaires et administrateurs
- ❑ Communication autour de l'IDG
 - Elaboration du site éditorial
 - Promotion de la plate-forme
 - Réalisation d'un répertoire régional des acteurs

■ Scénario 1 : services proposés (1) ■

Pilotage et animation

□ Pilotage

□ Animation

- animation générale du dispositif
- animation pour la mise en réseau, partage d'expérience (organisation de journées d'animation)
- groupe fonctionnel "Inspire – métadonnées" (animation, veille et formation)
- assistance / accompagnement (4 jours par structure pour 8 structures) : proposition d'accompagnement individualisé à certains partenaires (organismes de niveau régional) dans le cadre de l'appui à la mise en conformité à Inspire
- suivi des démarches infra-régionales
- veille technologique sur outil et autres IDG et la participation aux journées nationales concernant les IDG

□ Plate-forme informatique

□ Communication

■ Scénario 1 : services proposés (3) ■

Actions spécifiques

- ❑ Pilotage de projets initiés par l'IDG :
 - Animation de projets sur l'Open Data et le GPU (le nombre d'ETP attribué par projet est constant et défini de façon annuelle)
 - Animation et coordination pour la remontée des données « Adresses Voiries »
- ❑ Suivi de projets initiés par les partenaires
 - (ex.: DT DICT, PCRS, etc.)
- ❑ Acquisition de référentiels
 - Acquisition d'une Ortho HR et/ou d'une orthophoto historique
- ❑ Production de référentiel
 - Production mutualisée d'une base de données d'occupation des sols à grande échelle sur le territoire du Grand Est issue des données Ortho 2014 – 2015 – 2016 et valorisation de la consommation des territoires

■ Scénario 1

Gouvernance et organisation (1)

- ❑ Signature d'une charte par les partenaires
- ❑ Spécificités du pilotage
 - L'Etat et la Région, financeurs de l'IDG, constituent le Comité Exécutif
 - Le Comité d'orientation se réunit 4 fois par an.
 - L'assemblée générale se réunit une fois par an.
 - Le secrétariat technique est constitué d'Agents de la Région et de l'Etat affectés à l'IDG : il prépare les comités d'orientation et se réunit en tant que de besoin

■ Scénario 1

Gouvernance et organisation (2)

- ❑ Composition du comité d'orientation :
 - Un représentant de la Région
 - Un représentant de l'Etat (SGARE, DREAL)
 - Un représentant du collège des Départements
 - Un représentant du collège des Agglomérations
 - Un représentant du collège des Communautés de Communes
 - Un représentant du collège des DDT
 - Un représentant des autres services de l'Etat
 - Un représentant du collège des agences d'urbanisme ou SCOT
 - Un représentant des parcs régionaux ou de la sphère environnement
 - Un représentant des autres organismes régionaux
- ❑ Composition de l'Assemblée générale
 - Tous acteurs ayant adhéré à la charte

■ Scénario 1 :

Moyens requis par type d'activité

	Activités de mise en place de l'IDG		Activités courantes par an	
	Coût externe	ETP	Coût externe	ETP
Gestion de l'IDG	15 k€	0,4	5 k€	0,7
Projets	50 k€	0,5	83 k€	1,9
Pilotage, suivi acquisition référentiels			205 k€	0,4
TOTAL	65 k€	0,9	293 k€	3,1

■ Scénario 1 : coût total

	Coût externe		ETP		
	Gestion + projets	Référentiels	Min (ETP interne)	Max (prestation)	Charge
1ère année	153 k€	205 k€	238 k€	396 k€	4
année suivante	88 k€	205 k€	186 k€	310 k€	3,1
Total sur 4 ans	415 k€	820 k€	796 k€	1 326 k€	13,3
	1 235 k€		2031 k€	2561 k€	

■ Scénario 1 : MOFF et risques

Forces	Faiblesses
<p>Facilité de mise en œuvre en regard des des deux autres scénarios : il n'est pas pas nécessaire de convaincre les autres autres collectivités (départements et agglomérations) de financer le dispositif dispositif</p> <p>Gouvernance plus facile, le comité exécutif ne comprend que l'Etat et la Région.</p> <p>Services de bases assurés</p>	<p>Panel de services plus limités</p> <p>Faible implication financière des autres autres acteurs</p> <p>Niveau de service inférieur à CIGAL pour pour les acteurs alsaciens</p> <p>Pas de mutualisation globale</p>
Opportunités	Menaces
Ressources des CPER	Pas de menace identifiée

□ Risques

- Installer les partenaires dans un comportement de consommateurs

■ SCENARIO 2

- ❑ Scénario plus ambitieux dans les services proposés. Services additionnels :
 - Assistance juridique
 - Acquisition de données de références complémentaires
 - Production de référentiels additionnelles
 - Assistance au lancement de la numérisation du cadastre (5 départements)
 - Accompagnement plus important des structures de niveau infra-régional par l'IDG
 - Possibilité de prévoir d'autres modules métier que celui du cadastre sur la plate-forme
 - 4 groupes « coproduction / homogénéisation de données géographiques »
- ❑ Pas de création de structure, toujours dans la logique d'une structure porteuse Région ou Etat / Région
- ❑ La différence de coût et de charge de travail entre les scénarios 1 et 2 doit être prise en charge par les partenaires

■ Scénario 2 : services proposés (1)

□ Extension des services de base du scénario 1

- Assistance par la structure support de l'IDG :étendre l'accompagnement individualisé à 16 organismes supplémentaires basés dans la Région Grand Est, intervenant ou non au niveau régional
- Déploiement de modules métiers supplémentaires par rapport au scénario précédent
- Production de référentiels complémentaires
- Acquisition mutualisée de données de référence financées dans le cadre de divers tours de tables régionaux
 - Des discussions complémentaires à prévoir pour valider le périmètre de ces acquisitions : SCAN IGN, mise en œuvre de la BD ZDH ?
- Assistance au lancement de la numérisation du cadastre dans les 5 départements concernés ?

■ Scénario 2 : services proposés (2)

□ Nouveaux services

- Homogénéisation et/ou coproduction de données (priorités thématiques à définir) : mise en place et animation de 4 groupes de travail (un par thématique)
- Assistance juridique réalisée, en partie par des prestations globales au niveau de l'IDG et pour partie, par un « bon à tirer » des organismes participants.

■ Scénario 2

Modalités de mise en œuvre

- Modalités du scénario 1
- + Signature d'une convention entre Etat Région et les autres partenaires
- + Acquisition des données de référence via un fonds mutualisé entre les partenaires
- + Choix des thématiques et constitution des groupes thématiques (homogénéisation / co-production)
- + Assistance juridique : passation d'un marché avec un prestataire

■ Scénario 2

Gouvernance et organisation (1)

- ❑ Principe acté d'une adhésion ou de la signature par les partenaires d'une charte qui rappelle leurs droits et devoirs
- ❑ Spécificités du pilotage :
 - Tous les financeurs de l'IDG (plate-forme et moyens humains) sont susceptibles de participer au Comité Exécutif
 - Mise en œuvre du Comité d'orientation
 - Assemblée générale annuelle
 - Le secrétariat technique est constitué d'Agents de la Région et de l'Etat affectés à l'IDG, celle-ci n'ayant pas de personnel spécifique.
- ❑ Que faire si un acteur refuse d'apporter une contribution financière (département ou agglomération) ?
 - Conséquences à débattre avec le CST

■ Scénario 2

Gouvernance et organisation (1)

- Composition proposée pour le Comité d'orientation
 - Région
 - Deux représentants du collège des départements
 - Deux représentants du collège des Agglomérations
 - Un représentant du collège des Communautés de Communes
 - Etat (SGARE / DREAL)
 - Un représentant du collège des DDT
 - Un représentant des autres services de l'Etat
 - Un représentant des agences d'urbanisme
 - Un représentant des Parcs ou de la sphère environnementale
 - Un représentant des autres organismes régionaux
- Composition de l'Assemblée générale
 - Tous acteurs ayant adhéré à la charte

■ Scénario 2

Détail des moyens par type d'activité

	Activités de mise en place de l'IDG		Activités courantes par an, y compris 1ère année	
	Coût externe	ETP	Coût externe	ETP
Gestion de l'IDG	15 k€	0,4	5 k€	0,7
Projets	50 k€	0,5	100 k€	2,9
Pilotage, suivi acquisition référentiels			468 k€	0,9
TOTAL	65 k€	0,9	573 k€	4,5

■ Scénario 2 : coûts

	Coût externe		ETP		
	Gestion + projets	Référentiels	Min (ETP interne)	Max (prestation)	Charge
1ère année	170 k€	468 k€	320 k€	534 k€	5,3
année suivante	105 k€	468 k€	269 k€	448 k€	4,5
Total sur 4 ans	485 k€	1 870 k€	1 126 k€	1 877 k€	18,8
	2 355 k€		3 481 k€	4 232 k€	

■ Scénario 2 : financement

	Coût externe				Coût total (ETP+coûts externes) en monétarisant les ETP		
	ETP	Gestion de l'IDG	Projets	Référentiel s	Total	Avec coût ETP Min	Avec coût ETP Max
Etat + Région	3,10	5 k€	83 k€	205 k€	293 k€	479 k€	603 k€
Reste à financer	1,4	0 €	18 k€	263 k€	280 k€	363 k€	418 k€
Les départements	0,7	0 €	9 k€	131 k€	140 k€	181 k€	209 k€
<i>Chaque département</i>	<i>0,1</i>	<i>0 €</i>	<i>900 €</i>	<i>13 150 €</i>	<i>14 000 €</i>	<i>18 150 €</i>	<i>20 900 €</i>
Les CA	0,7	0 €	9 k€	131 k€	140 k€	181 k€	209 k€
<i>Chaque CA</i>	<i>0,03</i>	<i>0 €</i>	<i>350 €</i>	<i>5 050 €</i>	<i>5 400 €</i>	<i>7 000 €</i>	<i>8 050 €</i>

■ Scénario 2 : MOFF et risques

Forces	Faiblesses
<p>Pérennité du dispositif, si son financement dépend d'un plus grand nombre d'organismes d'organismes.</p> <p>Ressources financières plus importantes et diversifiées</p> <p>Panel de services plus développé</p> <p>Acquisition mutualisée permettant des rationalisations de coûts</p>	<p>Délai de signature de la convention entre toutes les parties prenantes, nécessité de convaincre départements et agglomérations agglomérations</p> <p>Difficultés prévisibles dans la mise au point et la gouvernance du dispositif</p> <p>Gouvernance plus difficile du fait du grand grand nombre d'organismes impliqués dans la dans la décision</p> <p>Débat sur le fait de savoir si ce scénario est envisageable avec un nombre restreint de départements</p>
Opportunités	Menaces
<p>Ressources des CPER</p>	<p>Pas de menace identifiée</p>

- ❑ Risque que tous les financeurs souhaitent participer au comité exécutif.
- ❑ Risque que quelques collectivités refusent de s'impliquer dans le dispositif (départements, agglomérations)
- ❑ Risque que certains départements préfèrent financer une animation et des actions à leur niveau plutôt qu'une implication dans l'IDG régionale Comment prévoir l'absence d'un financeur ?

■ SCENARIO 2a

- ❑ Cette variante du scénario 2 n'inclut pas les services additionnels avec des coûts externes
- ❑ Les ETP sont utilisés pour conduire des actions d'animation et d'assistance et piloter des projets qui doivent être financés par ailleurs par des tours de tables
- ❑ Intérêt de ce scénario
 - Présenter des coûts moins élevés aux décideurs, car les coûts d'acquisition des référentiels et les coûts des autres projets n'apparaissent pas
- ❑ Inconvénient de ce scénario
 - Les référentiels et les projets avec un coût externe restent à financer par ailleurs

■ Scénario 2a : coûts

	Coût externe		ETP		
	Gestion + projets	Référentiels	Min (ETP interne)	Max (prestation)	Charge
1ère année	153 k€	205 k€	320 k€	534 k€	5,3
année suivante	88 k€	205 k€	269 k€	448 k€	4,5
Total sur 4 ans	315 k€	820 k€	1 126 k€	1 877 k€	18,8
	1 235 k€		2 361 k€	3 112 k€	

■ Scénario 2a : financement

	Coût externe					Coût total (ETP+coûts externes) en monétarisant les ETP	
	ETP	Gestion de l'IDG	Projets	Référentie ls	Total	Avec coût ETP Min	Avec coût ETP Max
Etat + Région	3,10	5 k€	83 k€	205 k€	293 k€	479 k€	603 k€
Reste à financer	1,4	0 €	0 k€	0 k€	0 k€	83 k€	138 k€
Les départements	0,7	0 €	0 k€	0 k€	0 k€	41 k€	69 k€
<i>Chaque département</i>	<i>0,1</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>4 150 €</i>	<i>6 900 €</i>
Les CA	0,7	0 €	0 k€	0 k€	0 k€	41 k€	69 k€
<i>Chaque CA</i>	<i>0,03</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>1 600 €</i>	<i>2 650 €</i>

■ Scénario 2a : MOFF et risques

(en regard du scénario 2)

Forces	Faiblesses
Adhésion des financeur au projet facilitée facilitée au regard des coûts affichés	L'acquisition ou production de données données de référence nécessite de mettre mettre en place un financement par tour tour de table : travail supplémentaire et et délais plus long
Opportunités	Menaces
Idem scénario 2	Pas de menace identifiée

□ Risque

- Ne pas pouvoir financer les projets d'acquisition et production de données (ne pas boucler les tours de table)

■ SCENARIO 2b

- ❑ Cette variante du scénario 2 inclut le financement d'autres projets et services, mais pas des référentiels additionnels
- ❑ Les ETP sont utilisés pour conduire des actions d'animation et d'assistance et piloter des projets
- ❑ Les référentiels doivent être financés par ailleurs par des tours de tables
- ❑ Intérêt de ce scénario
 - Présenter des coûts moins élevés aux décideurs, car les coûts d'acquisition des référentiels n'apparaissent pas
 - Prévoir le financement des autres projets, ce qui donne plus de consistance à ce scénario qu'au scénario 2a
- ❑ Inconvénient de ce scénario
 - Les référentiels restent à financer par ailleurs

■ Scénario 2b : coûts

	Coût externe		ETP		
	Gestion + projets	Référentiels	Min (ETP interne)	Max (prestation)	Charge
1ère année	170 k€	205 k€	320 k€	534 k€	5,3
année suivante	105 k€	205 k€	269 k€	448 k€	4,5
Total sur 4 ans	485 k€	820 k€	1 126 k€	1 877 k€	18,8
	1 305 k€		2 431 k€	3 182 k€	

■ Scénario 2b : financement

	Coût externe					Coût total (ETP+coûts externes) en monétarisant les ETP	
	ETP	Gestion de l'IDG	Projets	Référentie ls	Total	Avec coût ETP Min	Avec coût ETP Max
Etat + Région	3,1	5 k€	83 k€	205 k€	293 k€	479 k€	603 k€
Reste à financer	1,4	0 €	18 k€	0 k€	18 k€	100 k€	155 k€
Les départements	0,7	0 €	9 k€	0 k€	9 k€	50 k€	78 k€
<i>Chaque département</i>	<i>0,1</i>	<i>0 €</i>	<i>900 €</i>	<i>0 €</i>	<i>900 €</i>	<i>5 000 €</i>	<i>7 800 €</i>
Les CA	0,7	0 €	9 k€	0 k€	9 k€	50 k€	78 k€
<i>Chaque CA</i>	<i>0,03</i>	<i>0 €</i>	<i>350 €</i>	<i>0 €</i>	<i>350 €</i>	<i>1 950 €</i>	<i>3 000 €</i>

■ Scénario 2b : MOFF et risques

(en regard du scénario 2)

Forces	Faiblesses
Adhésion des financeur au projet facilitée facilitée au regard des coûts affichés 2 services supplémentaires par rapport au rapport au scénario 2a : modules pour la pour la plate-forme et assistance juridique	L'acquisition ou production de données données de référence nécessite de mettre mettre en place un financement par tour tour de table : travail supplémentaire et et délais plus long
Opportunités	Menaces
Idem scénario 2	Pas de menace identifiée

□ Risque

- Ne pas pouvoir financer les projets d'acquisition et production de données (ne pas boucler les tours de table)

■ SCENARIO 3

- ❑ Mêmes ambitions que le scénario 2 dans les services proposés
 - Services identiques au scénario précédent
- ❑ Constitution d'une association comme structure support
- ❑ Coûts additionnels liés au fonctionnement de l'association (charges de structure)

■ Scénario 3

Modalités de mise en œuvre

□ L'étape

- Signature d'une convention entre l'Etat et la Région sur le co-financement du dispositif et le portage du dispositif

□ Est complétée par

- Élaboration de projets de statuts d'une association
- Sollicitation des acteurs publics pour engagement d'adhésion
- Création de l'association, dépôt des statuts
- Recherche de locaux
- Recrutement et mise à disposition de personnel

□ Autres étapes sans changement

■ Scénario 3

Gouvernance et organisation (1)

- ❑ Acteur = partenaire ou adhérent de l'association (avec ou sans droit d'adhésion)
- ❑ Spécificités du pilotage :
 - Constitution d'une association
 - L'adhésion à l'association est un préalable à l'accès aux services de la plate-forme
 - L'assemblée générale joue un rôle formel (différence avec les scénarios précédents)
 - Le comité d'orientation dispose des prérogatives du conseil d'administration de l'association
 - Le comité exécutif dispose des prérogatives du bureau de l'association
 - Le secrétariat technique est constituée des personnels de l'IDG. Il a pour fonction de préparer les dossiers à présenter aux deux comités

■ Scénario 3

Gouvernance et organisation (1)

- Composition proposée pour le Comité d'orientation
 - Région
 - Deux représentants du collège des départements
 - Deux représentants du collège des Agglomérations
 - Un représentant du collège des Communautés de Communes
 - Etat (SGARE / DREAL)
 - Un représentant du collège des DDT
 - Un représentant des autres services de l'Etat
 - Un représentant des agences d'urbanisme
 - Un représentant des Parcs ou de la sphère environnementale
 - Un représentant des autres organismes régionaux
- Composition de l'Assemblée générale
 - Les adhérents à l'association

■ Scénario 3 : charge de travail

- ❑ Même charge d'animation à services équivalents
- ❑ Prévoir le recrutement :
 - D'un directeur de l'IDG (mi-temps de direction, mi temps d'animation) : surcoût annuel : 40 K€
 - d'un agent administratif à mi-temps pour la gestion administrative et financière de l'association : surcoût annuel estimé : 20 K€

■ Scénario 3 : coûts additionnels

Action	Démarrage IDG	Fonct annuel	Commentaires
Assistance juridique statuts	10 000 €		
Loyer et charges annuelles du local		20 000 €	
Charges fixes association		50 000 €	
Direction de l'IDG		40 000 €	Salaire ½ ETP
Gestion annuelle de l'association		20 000 €	Salaire 1/2 ETP
TOTAL SCENARIO 3	10 000 €	130 000 €	

- ❑ Il faut ajouter au total 130 K€ annuel aux coûts du scénario 2 pour assumer les frais de gestion

■ Scénario 3

Détail des coûts par type d'activité

	Activités de mise en place l'IDG : 1ère année		Activités courantes par an, y compris 1ère	
	Coût externe	ETP	Coût externe	ETP
Gestion de l'IDG	25 k€	0,4	75 k€	1,7
Projets	50 k€	0,5	100 k€	2,9
Pilotage, suivi acquisition référentiels			468 k€	0,9
TOTAL	75 k€	0,9	643 k€	5,5

■ Scénario 3 : coûts

	Coût externe		ETP	
	Gestion + projets	Référentiels	Min (ETP interne)	Charge
1ère année	250 k€	468 k€	380 k€	6,3
année suivante	175 k€	468 k€	329 k€	5,5
Total sur 4 ans	775 k€	1 870 k€	1 366 k€	22,8
	2 645 k€		4 011 K€	

■ Scénario 3 : financement

	Coût externe					Coût total (ETP+coûts externes)
	ETP	Gestion de l'IDG	Projets	Référentiels	Total	Avec coût ETP Min
5 ETP+coûts externes Etat + Région	3,10	5 k€	83 k€	205 k€	293 k€	479 k€
<i>Reste à financer</i>	<i>2,4</i>	<i>70 k€</i>	<i>18 k€</i>	<i>263 k€</i>	<i>350 k€</i>	<i>493 k€</i>
Les départements	1,2	35 k€	9 k€	131 k€	175 k€	246 k€
<i>Chaque</i>	<i>0,1</i>	<i>3 500 €</i>	<i>0,9 k€</i>	<i>13 150 €</i>	<i>17 500 €</i>	<i>24 650 €</i>
Les CA	1,2	35 k€	9 k€	131 k€	175 k€	246 k€
<i>Chaque CA</i>	<i>0,05</i>	<i>1 538 €</i>	<i>350 €</i>	<i>5 050 €</i>	<i>6 950 €</i>	<i>9 500 €</i>

■ Scénario 3 : MOFF et risques

Forces	Faiblesses
<p>Le financement peut être encore plus diversifié que dans le scénario précédent précédent</p> <p>Le recrutement d'agents est plus facile facile</p> <p>Tous les agents de l'IDG sont dans un seul seul organisme, gain d'efficacité</p> <p>Autonomie financière de l'association, l'association, fonctionnement plus simple, simple, chaîne décisionnelle plus courte</p>	<p>Il y a des frais supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de locaux, recrutement de de personnel • Frais de gestion des adhésions et des des instances de l'association <p>Moins d'actions à budget équivalent ou ou budget additionnel requis pour conduire autant d'actions</p>
<input type="checkbox"/> Opportunités	Menaces

- Risque de réduire de façon importante le nombre d'ayants-droits si l'adhésion (payante) est un préalable à l'accès aux services (dans le cas inverse, ce scénario ne présente pas beaucoup d'avantages).
- Risques de voir se développer des comportements de « passagers clandestins »

■ Prochaines étapes

- ❑ Finalisation du rapport de phase 3 à l'issue de la journée du 26 janvier
- ❑ Processus de concertation auprès des collectivités
 - Délai de retour des avis : fin mars 2017
- ❑ Validation d'un scénario : fin mars 2017
- ❑ Rédaction du guide de recommandations et du plan d'action : fin avril 2017
- ❑ CST et Comité de pilotage de validation : mai 2017



IETI
CONSULTANTS

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Merci de votre attention
Des questions ?

IETI Consultants – 17 boulevard des Etats-Unis - F-71000 Mâcon

Tel : (0)3 85 21 91 91 - fax : (0)3 85 21 91 92- Web : www.ieti.fr

Email : henri.pornon@ieti.fr– Blog : <http://henripornon.wordpress.com>